

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

République Algérienne Démocratique et populaire

Ministère de la santé

Institut national de formation supérieure
paramédicale Dr-DJEBARI abdelkrime – Saida

NIF : 097320015000940



وزارة الصحة

المعهد الوطني للتكوين العالي

شبه الطبي د. جباري عبد الكريم – سعيدة

الرقم الجبائي رقم: 097320015000940

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article **36, 37, 38, 39** et **95,56** de la loi N° 23-12

Du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics., la Direction de l' Institut National de Formation Supérieure Paramédical de Saida, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offre national ouvert, publié dans les quotidiens BOLA et الجمهورية

le **24 décembre 2025** qu'à l'issue de l'analyse des offres, le marché relatif à l'approvisionnement de l'Institut National de formation supérieure Paramédicale de Saida, en denrées alimentaires diverses années **2026** a été attribué provisoirement, selon le barème de notation suivant :

Lots	Soumissionnaires retenus	NIF	Notation obtenue - Offre technique	Montant Proposé en TTC		Montant Révisé en TTC	
				MINIMUM	MAXIMUM	MINIMUM	MAXIMUM
LOT N° 01- FRUITS ET LEGUMES	DALA BENKHALED	179200103884161	60	2.669.500.00	3.470.100.00	2.669.500.00	3.470.100.00
LOT N° 02- ALIMENTATION GENERALE & LAIT ET PRODUITS LAITIERS	DALA BENKHALED	179200103884161	60	2.169.116.50	3.666.147.50	2.990.116.50	5.121.147.50
LOT N° 03- VIANDES ROUGES, VIANDES BLANCHES FRAICHE, OEUFs	ARZAG BENAOUMEUR	1852009000351950 2000	45	5.866.500.00	8.159.000.00	5.866.500.00	8.159.000.00
LOT N° 04 - POISSONS FRAIS ET SURGELES	DERKAOU ABDELKRIM	186200102352147	45	1.709.200.00	2.065.650.00	1.709.200.00	2.065.650.00

Les soumissionnaires qui contestent ce choix, peuvent introduire leurs recours auprès de la Commission des Recours compétente, dans un délai de **10** jours à compter de la première publication du présent avis dans le BOMOP et les mêmes organes de presse,

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

Pour les soumissionnaires non retenus et désireux de consulter les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, ils sont tenu dans un délai de **03** jours à compter du premier jour de la publication du présent avis, à se rapprocher de la Direction de l'Etablissement.

LA DIRECTRICE